

Changer aujourd'hui
Pour préserver demain

COMMENT RÉDUIRE MES DÉCHETS ?

Le guide pratique



RÉDUIRE, TRIER, VALORISER Nous avons tous à y gagner !





Edito

Philippe Meynard

Président de la CDC

Maire de Barsac, Conseiller Régional d'Aquitaine

philippe.meynard@cc-podensac.fr

Des gestes simples mais utiles

Papier, verre, plastiques, aluminium... notre poubelle devient une mine inépuisable. Le tri sélectif fait aujourd'hui partie de notre vie quotidienne. Il s'impose à nous, non pas comme une contrainte, mais comme une réalité environnementale et économique. Recycler certaines matières premières participe à la préservation de nos ressources. L'aluminium et l'acier se recyclent indéfiniment par exemple et des bouteilles plastiques peuvent devenir des pulls en laine polaire.

Avec la mise en place de la pesée embarquée sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes, les quelques minutes quotidiennes consacrées à trier vos déchets se matérialiseront par une réelle économie sur votre facture ordures ménagères.

Simple et très concret, ce document vous permet de visualiser les différentes familles de déchets et de vous familiariser avec les bons gestes à mettre en œuvre dans l'utilisation des bacs mis à votre disposition.

Avec Dominique FAUBET, Vice-président en charge de ce dossier à la CDC, nous sommes persuadés du bien-fondé de cette démarche écocitoyenne. « **Réduire, trier, valoriser : nous avons tous à y gagner !** » n'est pas une simple formule mais l'affirmation de notre volonté collective de participer activement à la réduction des déchets.

Les ordures ménagères



J'adopte le geste de tri

Plus je trie mes déchets, moins je remplis mon bac rouge et moins je le présente à la collecte. Je sors mon bac lorsqu'il est plein, couvercle fermé et sans déchets au sol.



Les emballages en verre

SANS bouchons, capsules, couvercles



Bouteilles



Pots et bocaux

NON RECYCLABLES !



Ampoules

Faïence, porcelaine



Verreries

Pots de fleurs



Attention !

Les déchets issus de soins médicaux sont interdits dans la poubelle verte. Ils sont dangereux et ne se recyclent pas !
A jeter dans le bac rouge.



J'écrase les emballages avant de les jeter

Je jette en vrac



Cartons, journaux, magazines



Flacons de produits d'entretien



Emballages métalliques, aérosols ...



Corps gras



Briques alimentaires



Bouteilles alimentaires

Le tri sélectif

La déchèterie de VIRELADE

Je l'utilise !



Les écrans

Télévisions, moniteurs, minitels, écrans informatiques, ordinateurs portables ...



Le gros électroménager froid

Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, caves à vins ...



Le gros électroménager

Lave-linge, sèche-linge, essoreuses, lave-vaisselle, cuisinières, fours ...



Les petits appareils en mélange

Petit électroménager, informatique et téléphonie, outils de bricolages et de jardinages, jouets et loisirs...

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 13 h - 18 h

Samedi 8 h 30 - 18 h

Dimanche 8 h 30 - 13 h



Carte d'accès

Une carte d'accès est maintenant indispensable pour aller déposer des déchets à Virelade. Cette carte est délivrée sur la présentation d'un justificatif de domicile lors d'un premier passage à la déchèterie.

Sur appel téléphonique auprès de la COVED

0800 132 232

Les encombrants



Les encombrants sont collectés tous les mois :

2^{ème} mercredi du mois :

Preignac - Barsac - Pujols-sur-Ciron - Cérons - Illats - Saint-Michel-de-Rieufret

4^{ème} mercredi du mois :

Budos - Guillos - Landiras - Podensac - Virelade - Arbanats - Portets

Le compostage dans le jardin : simple et naturel



Trucs et astuces

- Pour accélérer la dégradation : vers de terre et orties.
- Plus je coupe, broie, écrase les déchets organiques, plus vite ils se dégraderont.
- Trop de moucheron : j'ajoute une fine couche de terre, copeaux, sciures ou cendres de bois.



Déchets de cuisine



- Epluchures (fruits, légumes)
- Fruits et légumes abîmés (meilleure dégradation)
- Coquilles d'oeufs écrasées (meilleure dégradation)
- Marc de café et filtre en papier
- Thé et infusette
- Pain (en morceau ou émiétté)

Déchets de maison



- Papier, journal
- Cendres de bois (froides)
- Sciures, copeaux de bois
- Mouchoirs en papier, essuie-tout (sans produits chimiques)

Déchets de jardin



- Feuilles
- Petites tailles de haies et arbres
- Fleurs fanées
- Mauvaises herbes (accélèrent le compost)
- Tontes de gazon (échelonner les apports)

Certains déchets ne peuvent pas être compostés

- Les déchets carnés (problème olfactif)
- Les laitages (fromage, problème olfactif)
- Les agrumes et leurs épluchures (trop d'acidité)
- Les graines de melon, de potiron et les noyaux (afin d'éviter des repousses et des racines)



Non à la publicité et aux journaux d'annonces



STOP-PUB



Réduisons vite nos déchets !

www.cc-podensac.fr

Je refuse la publicité dans ma boîte aux lettres

Des autocollants sont disponibles gratuitement à la Communauté de Communes et à la Mairie.



LE QUIZZ TRI

1) Des poubelles en plastique peuvent être fabriquées avec du plastique récupéré et recyclé. De quels emballages triés provient ce plastique ?

- a. Des bouteilles d'eau
- b. Des bouteilles de lait
- c. Des briques de lait

2) En dehors du verre, quel matériau peut se recycler à 100% et indéfiniment ?

- a. Le plastique
- b. Le carton
- c. L'aluminium

3) Combien faut-il recycler de bouteilles d'eau minérale d'1,5 litre pour fabriquer un pull en laine polaire ?

- a. 7 bouteilles
- b. 27 bouteilles
- c. 127 bouteilles

4) Pourquoi faut-il ramener les piles usagées dans le collecteur de ton magasin et ne pas les jeter à la poubelle ?

- a. Elles nécessitent un traitement spécial
- b. Elles sont trop lourdes
- c. Elles sont radioactives

Réponses :

1) b : Leur plastique opaque se recycle très bien et permet de fabriquer toutes sortes d'objets très solides.
2) c : L'aluminium, comme celui des canettes de soda. Il faut 670 canettes pour fabriquer un vélo! Les boîtes de conserve en acier aussi se recyclent indéfiniment. Chaque tonne d'acier recyclé, c'est 1 tonne de minerai de fer économisée.
3) b : 27 bouteilles suffisent pour fabriquer un pull en laine polaire, donc c'est bien de les trier. Et pensez à les compacter quand tu les jettes à la poubelle de tri.
4) a : Les piles usagées nécessitent un traitement spécial car certaines peuvent contenir des métaux polluants. Aujourd'hui, on peut recycler jusqu'à 70% quand même! Il faut des piles rechargeables qui durent beaucoup plus longtemps.



Des questions

Communauté de Communes du Canton de Podensac

Mairie de Barsac, place Paul Doumer
33720 Barsac / 05 56 76 38 00

Ambassadrice du tri : Stéphanie
stephanie.simarro@cc-podensac.fr

06 24 99 24 13

www.cc-podensac.fr

Avec le concours financier de :

